

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Fondation Les Nids

2022

La Fondation Les Nids présente l'édition 2022 de son rapport d'activité. **Acteur historique normand auprès des enfants et des familles**, elle a oeuvré cette dernière année avec et pour:

- **948** salariés,
- **69** bénévoles,
- **5 167** mesures dans le cadre de la Protection de l'Enfance,
- **470** mesures au titre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ,
et **125** au sein des Dispositifs ITEP,
- **819** accompagnements via les activités subventionnées.

Au niveau Fondation, l'année a été marquée par :

- Le **changement de Direction générale**, avec le départ à la retraite du Directeur général, Jérôme Palier au 31 décembre 2022 et la nomination d'une nouvelle Directrice générale à compter du 1er septembre 2022 : Catherine DUBOIS, en vue de préparer le départ en retraite de Jérôme Palier au 31 décembre 2022.
- La **fermeture** au printemps des **trois espaces de rencontre présents sur les territoires** depuis 27 ans : Harpe à Rouen, Étape au Havre et Horizon à Dieppe, gérés par la Fondation. Ces lieux avaient vocation à permettre aux enfants de maintenir des liens avec un parent ou un tiers, en assurant la sécurité psychique et morale et la qualité d'accueil des enfants et de leurs familles. Ces lieux étaient financés depuis plusieurs années par des subventions accordées par la Cour d'Appel de Rouen et par le soutien financier de la CAF de Rouen. Un service de médiation familiale était également présent depuis autant d'années afin d'organiser des entretiens, pour favoriser la communication et gérer les conflits dans le domaine familial. Dans le cadre d'échanges avec les financeurs, la Fondation a pris la décision de ne pas poursuivre ces activités, les moyens alloués n'étant pas en adéquation avec les besoins. Les dossiers pouvant trouver une issue sur le 1er trimestre 2022 ont été menés à leur terme et les dossiers 2021 et 2022 non ouverts dans les services de la Fondation, ont été renvoyés dans les tribunaux judiciaires de référence.

Au niveau de nos établissements et services :

Ceux-ci ont été confrontés de façon encore plus forte que les années précédentes à des mouvements de personnel et des difficultés de recrutement, notamment pour les métiers socio-éducatifs et les psychologues. Malgré la revalorisation salariale pour ces métiers avec l'instauration de la prime SEGUR, la Fondation regrette que les personnels administratifs et les cadres techniques n'aient pas pu en bénéficier. L'attractivité des métiers du secteur social et médico-social a été et restera pour 2023 un enjeu majeur pour nos organisations pour pouvoir assurer la continuité des services. Ainsi sur 2022, plusieurs dizaines de mesures d'intervention éducative à domicile ont dû être mises en attente pour cause de manque de personnel éducatif, entraînant une sous-activité pour ces services.

De nombreux projets immobiliers ont enfin pu :

- **Être aboutis :**
 - Réception des travaux d'extension de la Maison d'enfants de Montville ;
 - Finalisation des travaux de l'antenne d'intervention à domicile d'Elbeuf et emménagement des équipes dans les nouveaux locaux ;
 - Finalisation du dossier de mise en conformité de l'AEP de Dieppe avec un engagement des travaux en 2023 ;
 - Travail sur le projet architectural en lien avec les besoins du dispositif d'Yvetot : combinaison de la construction d'une nouvelle antenne d'intervention éducative à domicile en lien avec les besoins d'agrandissement du pôle adolescents ;
- **Être engagés :**
 - Engagement des travaux de démolition puis de reconstruction de la future Maison d'enfants au Havre ;
- **Être projetés :**
 - Concrétisation de l'achat d'un ensemble immobilier à Bellengreville pour accueillir le prochain Centre Éducatif Fermé du Calvados ;
 - La signature d'une promesse d'achat via Patrimo'nids pour accueillir l'activité semi-autonomie de Dali.

Catherine DUBOIS,
Directrice Générale

Sommaire.

1. La Fondation Les Nids	p 4
2. La vie de la Fondation	p 6
3. Les temps forts de l'année	p 8
4. Les professionnels	p 10
5. Le financement de nos actions	p 11
6. L'activité 2022	
Protection de l'enfance	p 12
Hébergement	p 14
Accompagnement des familles à partir de leur domicile	p 16
Des mesures classiques et renforcées	p 16
Zoom sur la mesure petite enfance	p 17
Zoom sur la mesure renforcée	p 17
Protection judiciaire de la jeunesse	p 18
Mesure judiciaire d'investigation éducative	p 18
Centre éducatif fermé	p 19
Enfance handicapée	p 20
Dispositif intégré thérapeutique éducatif et pédagogique	p 20
Activités subventionnées	p 22
7. Des engagements pour la jeunesse	p 24
8. Le parrainage de proximité	p 25
9. Les organisations satellites autour de la Fondation	
Mécènids	p 26
Association Madeleine Lecoer	p 26
Patrimo'nids	p 26

La Fondation Les Nids

À PROPOS

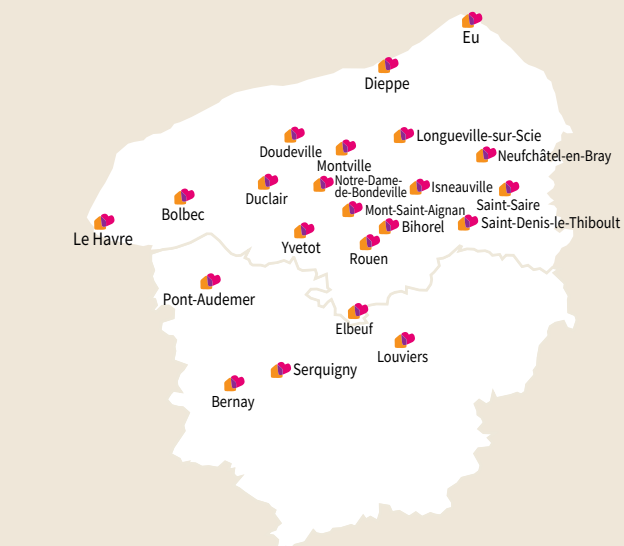
Acteur historique normand, la Fondation Les Nids mène depuis 90 ans des missions en **faveur de l'enfant et de la famille**.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne : **protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir**.

L'humanisme et la recherche d'adaptation à l'évolution de la société sont au cœur du Projet Institutionnel. Ainsi, la Fondation Les Nids intervient dans différents champs qui placent **l'enfant et sa famille au cœur de ses missions**.

NOTRE PRÉSENCE TERRITORIALE

Au 31/12/2022 (hors activités subventionnées)



Rouen	Dieppe	Yvetot
• 1 113 jeunes	• 581 jeunes	• 295 jeunes
• 487 salariés	• 81 salariés	• 127 salariés
• 49 bénévoles		• 5 bénévoles
Eure	Le Havre	
• 333 jeunes	• 994 jeunes	
• 67 salariés	• 195 salariés	
	• 15 bénévoles	

NOS MISSIONS

ACTIVITÉ TARIFIÉE

88 %

- L'accueil d'enfants placés**
642 places
- L'accompagnement des familles à partir de leur domicile**
2 591 places
- Le cadre éducatif en alternative à l'incarcération**
22 places
- L'inclusion scolaire et sociale**
108 places
- L'investigation éducative**
412 places

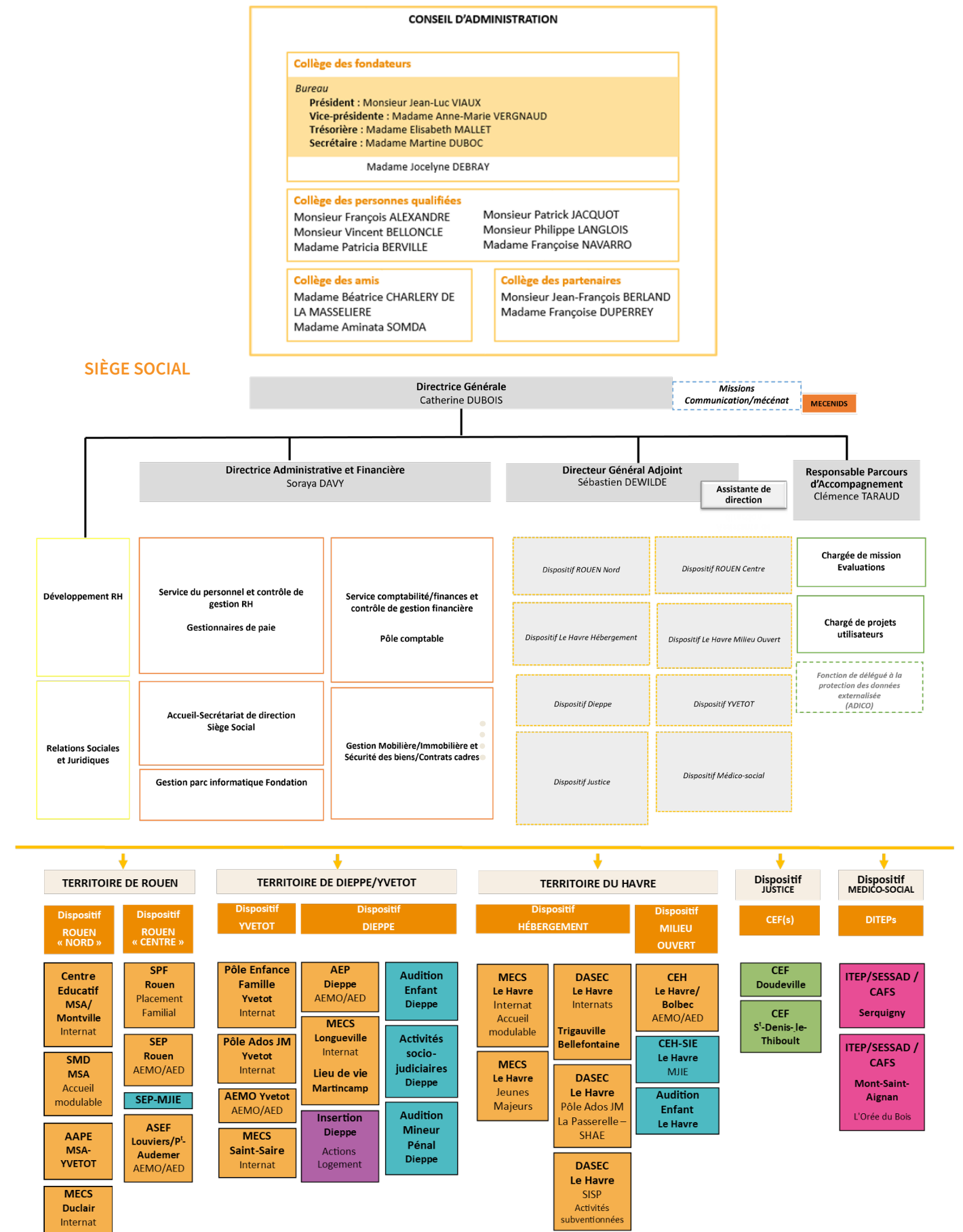
ACTIVITÉ SUBVENTIONNÉE

12 %

- Les lieux d'audition et de soutien à la parentalité**
- L'insertion par le logement**

GOURVERNANCE ET ORGANISATION

Au 31 décembre 2022





Vie de la Fondation

En 2019, l'Association Les Nids s'est transformée en **Fondation Reconnue d'Utilité Publique afin de pérenniser et sécuriser ses actions au bénéfice des personnes accompagnées**. Cette transformation a également permis d'intégrer dans son Conseil d'Administration de nouveaux partenaires au sein de différents collèges (collège des partenaires institutionnels, collège des membres fondateurs, collège des personnalités qualifiées, collège des amis de la Fondation).

En amont de cette transformation, il a été décidé de déposer les statuts d'une nouvelle **association, nommée Madeleine Lecœur - Les Nids** afin que les adhérents, les bénévoles et les anciens accueillis puissent poursuivre leur engagement en continuant à être associés aux activités de la Fondation et pour que la vie associative des Nids perdure.



L'ORGANISATION STATUTAIRE



UNE ORGANISATION SOUS FORME DE COMITÉS

Six comités sont chargés **d'accompagner la Fondation dans les actions qu'elle mène** et sont pour cela composés d'au moins trois administrateurs, dont l'un d'eux est Président du comité et chargé de porter les orientations fixées lors de ces instances auprès du Conseil d'Administration, à l'exception du comité de réflexion sur l'éthique des pratiques qui est organisé de manière indépendante.



Les comités territoriaux

Ce sont des temps consacrés aux **actualités des établissements**. **Cinq réunions annuelles** réunissent neuf administrateurs et l'équipe de professionnels du territoire concerné. Un temps de réunion générale annuel est également planifié, réunissant l'ensemble des directeurs et les neuf mêmes administrateurs.



Le comité de réflexion sur l'éthique des pratiques

Basés sur **l'éthique des pratiques**, les réunions du comité permettent de se **saisir de sujets ou problématiques repérées sur le terrain**, afin de faire avancer la réflexion au **niveau institutionnel**, d'élaborer une pensée partagée, de construire la mise en pratique des valeurs propres à la Fondation.



Le comité des finances

Ce comité des finances annuel permet :

- De **préparer la validation des comptes** par le Bureau et leur approbation par le Conseil d'Administration via une lecture globale des comptes de l'année présentés par la Direction Générale,
- À tous les directeurs de livrer aux administrateurs membres du comité **une lecture de l'utilisation des ressources allouées au profit des enfants**.



Le comité du patrimoine

Il **garantit le fonctionnement statuaire du fonds de dotation Patrimo'nids** et le suivi de la **dotation** de la Fondation. Ses instances ont lieu trois fois par an et réunissent six administrateurs.



Le comité communication et mécénat

Il **permet d'échanger sur le contenu et la planification de la communication institutionnelle**, de fixer les orientations en terme de recherche de **mécènes** et de garantir le fonctionnement statuaire du fonds de **dotation Mécénids**. Ce comité se réunit trois fois par an et invite sept membres des Conseils d'Administration des Nids et de Mécénids.



Le comité recherche et prospective

Il **permet de réfléchir sur le développement** de la Fondation à partir d'appels à projets, de suivre les travaux de recherche effectués aux Nids et de nourrir les prochaines prises de paroles institutionnelles. Six administrateurs sont présents à ces réunions organisées deux fois par an.

Les temps forts

De l'année 2022

JANVIER

Présentation du parrainage et des actions bénévoles au Village associatif Citizens du Campus Saint-Marc.



FÉVRIER

L'Espace Parents et le Dispositif Ressource du DITEP L'Orée du Bois participent au **salon des parentalités de Rouen** afin de valoriser leurs actions en faveur de l'inclusion et du soutien à la parentalité.



MARS

La Fondation Les Nids est présente au **Salon « Les emplois en Seine »** afin de recruter de futurs professionnels en apprentissage ou en formation continue.



AVRIL

« *Le quotidien en Maison d'Enfants et la place du bénévole au cœur de cette organisation* » était la thématique des **rencontres bénévoles des Nids** organisées en partenariat avec l'association Madeleine Lecoœur Les Nids.



MAI

48^{ème} édition du Challenge Michelet, événement sportif National de la Protection Judiciaire de la Jeunesse où les jeunes accompagnés par la Fondation Les Nids se sont rassemblés autour de différentes épreuves sportives pour se confronter aux autres équipes !



JUIN

Retour des **olympiades interservices Les Nids** où près de 200 jeunes accompagnés sur tous les territoires des Nids se sont retrouvés autour d'activités ludiques et sportives. Un projet soutenu par la Fondation Engie.



DÉCEMBRE

Signature officielle du partenariat mis en place avec la Ville de Rouen dans le cadre d'actions de formation et de sensibilisation menées par le pôle ressource du DITEP L'Orée du Bois auprès des agents de la Ville, en présence de Florence Hérouin Léauté, Adjointe au Maire chargée des écoles, du périscolaire et de la petite enfance.



NOVEMBRE

Organisation de la **conférence Les Nids** sur « *Les pratiques restauratives en protection de l'enfance* » à l'occasion de la journée internationale des Droits de l'enfant.



OCTOBRE

Mise en place des groupes de travail pour le développement du **livret d'accueil enfants** pour la mission « *Intervention Educative à Domicile* ».



SEPTEMBRE

Une nouvelle Direction Générale pour la Fondation Les Nids. Nomination, par le Conseil d'Administration, de **Catherine Dubois, au poste de Directrice Générale** de la Fondation Les Nids.



AOÛT

De nombreux **séjours collectifs et colonies de vacances** ont été organisés durant l'été pour donner accès aux vacances à chaque jeune accompagné.



JUILLET

Participation des jeunes accompagnés au Village d'Enfants de Duclair à la journée **Chiche chef. Un événement autour de bien-être et de l'équilibre alimentaire.**





Les professionnels

NOMBRE DE SALARIÉS

948

Tous contrats confondus
soit 882 ETP

CDI

87 %

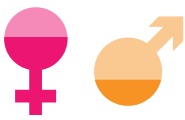
ANCIENNETÉ

12 ans

ÂGE MOYEN

42,8 ans

RÉPARTITION H/F



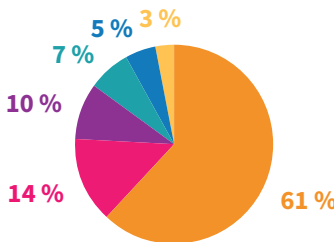
72 % 28 %

NOMBRE DE BULLETINS
DE SALAIRE

1 025

En moyenne
par mois.

RÉPARTITION PAR MÉTIER



- Socio-éducatif
- Vie des établissements
- Administratif
- Management
- Médical/Paramédical/Soin
- Pédagogique



UNE FONDATION ENGAGÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La Fondation met en place des **parcours de formation internes** et propose des **parcours certifiants et/ou qualifiants** pour les **personnels non cadres** (surveillants de nuit, maîtresses de maison, intervenants socioéducatifs) en fonction des besoins identifiés. Elle mène également des actions pour les professionnels **non qualifiés** afin de leur permettre de disposer à minima d'un **socle de compétences** et de leur ouvrir la voie vers un **diplôme du secteur social**.

Par ailleurs, la Fondation accompagne la **montée en compétences** et la **qualification des cadres** (Directeurs.trices, Directeurs.trices adjoint.es, Chef.fes de service) afin de veiller à la **qualité du management** en place au sein de la Fondation et de faire de son équipe de management les premiers préventeurs en matière de **qualité de vie au travail** et de **prévention de l'usure professionnelle**.

NOMBRE DE PERSONNES
AYANT BÉNÉFICIÉ
D'UNE FORMATION

607

Soit 64 % de nos
professionnels

SITE QUALIFIANT

16 Alternants

146 Stagiaires

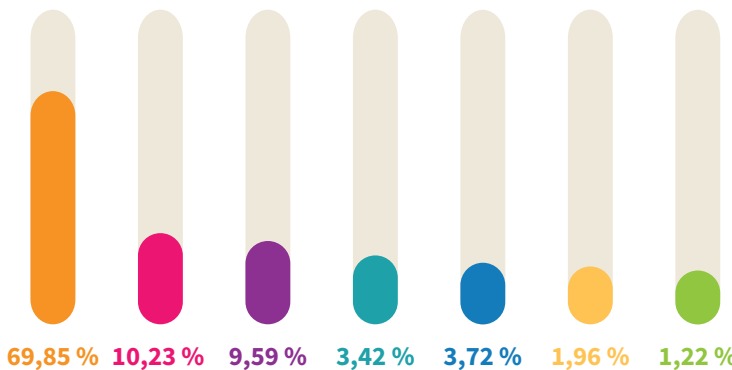
Financement de nos actions

L'ensemble des actions de la Fondation Les Nids a lieu sur le **territoire normand**. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses missions **d'intérêt général** proviennent principalement de **financements publics**, mais aussi de la **générosité privée**.

FINANCEMENTS PUBLICS

La Fondation Les Nids a reçu en 2022 des produits de tarification à hauteur de **50 millions d'euros** de ses différents **partenaires publics**. Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociés annuellement ou pluri-annuellement, en fonction du champ d'activité.

RÉPARTITION DU BUDGET 2022

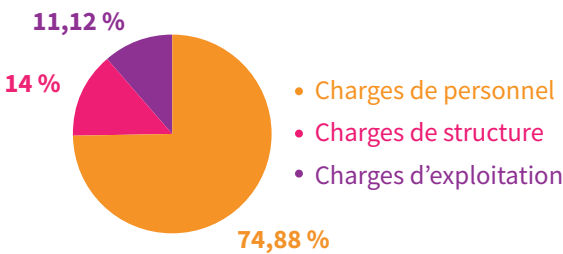


- Conseil départemental de Seine-Maritime
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- Budget consacré au siège social
- Conseils départementaux (hors CD 76 et CD 27)
- Conseil départemental de l'Eure
- Activités subventionnées

RÉPARTITION DES CHARGES
PAR CHAMP D'ACTIVITÉ

59,15 % Hébergement	7,38 % Protection Judiciaire de la Jeunesse
22,70 % Milieu Ouvert	0,97 % Insertion
9,64 % Enfance handicapée	0,17 % Lieux de médiation

RÉPARTITION DES CHARGES
PAR GROUPE DE DÉPENSES



- Charges de personnel
- Charges de structure
- Charges d'exploitation



FINANCEMENTS PRIVÉS

Les ressources du **secteur associatif** peuvent également provenir de la **générosité privée**, qui se compose de **dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles...** En 2022, **39 026 €** ont été récoltés.

Pour parvenir à conserver son autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants, la Fondation Les Nids a poursuivi en 2022 ses **actions de collectes de fonds privés** via l'appel à la **générosité et les opérations événementielles**.



Protection de l'enfance

QUELQUES PROJETS MENÉS PAR LES ÉQUIPES EN 2022



Projet d'embellissement
du DASEC au Havre pour
améliorer le confort
de vie des jeunes.



Finalisation du processus
de transformation de
la **MECS de Saint-Saire**.



L'amélioration des repas
externalisés à la MECS du Havre
et travail sur les circuits courts,
l'équilibre alimentaire, les
produits bio et de qualité
au DASEC.



Participation de l'équipe
de direction de l'AEP de Dieppe
au groupe "**Maltraitance**" mis
en place par la **Cour d'Appel**
de Rouen, aux côtés d'autres
acteurs du social/médico-social
du territoire.



Pérennisation du groupe d'éveil
parents/enfants pour les **0-6 ans**
et du groupe d'échanges
de parents au SEP de Rouen (service
d'accompagnement des familles à
domicile).

La Fondation Les Nids dispose de différents lieux d'accueil pour accompagner les enfants et les jeunes qui lui sont confiés au titre de la protection de l'enfance :

- Des **Maisons d'Enfants à Caractère Social** pour accueillir les enfants placés,
- Un **Service de Placement Familial**, où collaborent pour garantir l'accompagnement des jeunes et de leurs parents des assistants familiaux qui accueillent les enfants au sein de leur famille et une équipe éducative et de soin en soutien,
- Des **services de Soutien pour le Maintien à Domicile**, pour permettre un placement au sein du domicile de l'enfant,
- Des **structures de préparation à l'autonomie** pour amener progressivement les jeunes à prendre leur indépendance,
- Un **lieu d'Accueil Accompagné Parents Enfants** ou **Fratries** pour garantir des temps familiaux lorsque les droits de garde sont restreints et qu'il n'existe plus de lieu de vie partagé,
- Une **activité d'accueil de jour** pour aider les jeunes à renouer avec la scolarité, la formation et les accompagner dans un projet d'insertion socio-professionnelle.
- Les **services d'accompagnement des familles à leur domicile** permettent d'apporter du soutien et des conseils au sein de l'environnement de vie de l'enfant.

MESURES
5 157 Dont **984** en hébergement et **4 173**
en accompagnement des familles à domicile.

RÉPARTITION DES MESURES
81 % **19 %**
Accompagnement des familles à domicile Hébergement



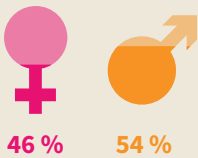


Hébergement

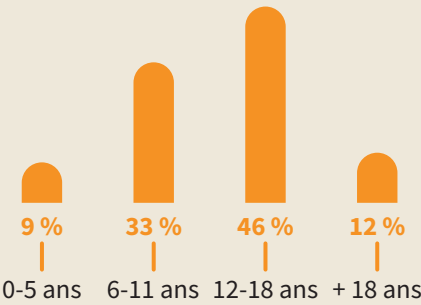
La Fondation Les Nids **accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement**, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et/ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée.



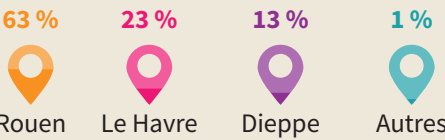
RÉPARTITION STABLE ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS



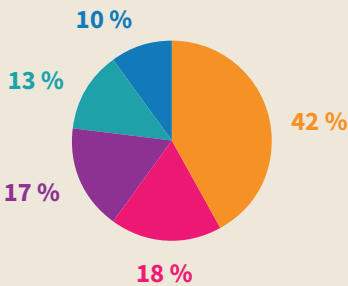
ÂGE DES JEUNES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES

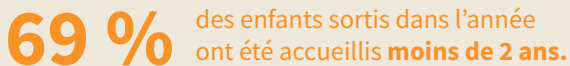


RÉPARTITION PAR TYPE DE PRESTATION



- Maison d'enfants
- Soutien pour le maintien à domicile
- Accueil familial
- Service de préparation à l'autonomie
- Accueil de jour

DURÉE DE PLACEMENT

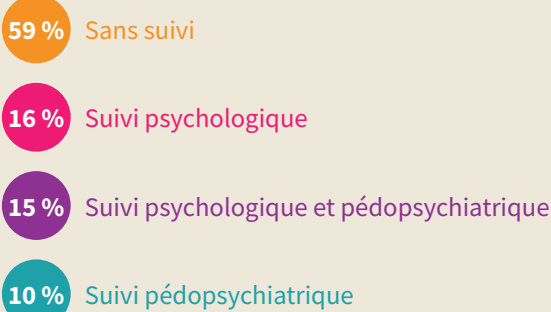


MOTIFS PRINCIPAUX DU PLACEMENT



- Conditions d'éducation ou de développement
- Troubles de la relation parent/enfant
- Maltraitance physique, morale, sexuelle

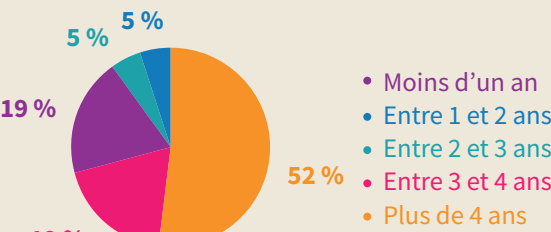
SANTÉ ET HANDICAP



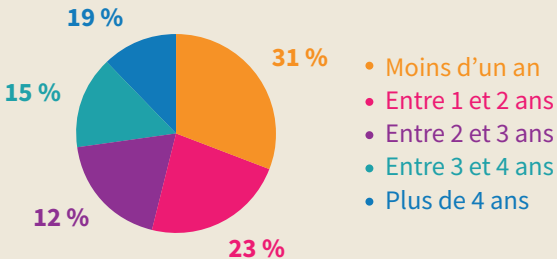
TYPES DE PLACEMENT



DURÉE DE PLACEMENT - ACCUEIL FAMILIAL



DURÉE DE PLACEMENT - MAISON D'ENFANTS

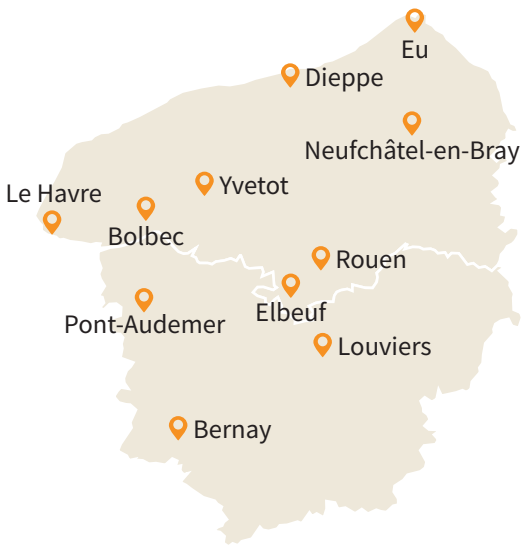




Accompagnement des familles à domicile

DES MESURES CLASSIQUES ET RENFORCÉES

La Fondation Les Nids suit des enfants et des adolescents dans le cadre de **mesures éducatives à domicile**, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou le **Juge des enfants**, pour une **durée déterminée**.



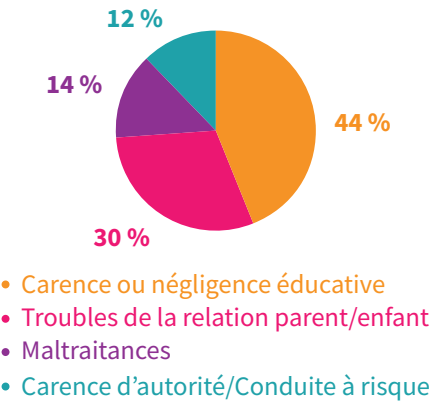
ZOOM SUR LA PETITE ENFANCE

Il s'agit d'une **mesure d'intervention éducative à domicile renforcée**, qui s'adresse à de très jeunes enfants, jusqu'à 6 ans, signalés comme étant en grand risque. Elle concerne des **situations de dysfonctionnements** importants de la **parentalité** et des situations réclamant un **travail de guidance parentale** afin de **protéger le jeune enfant** en développant la **qualité du lien** avec son parent et en **veillant à son développement**.

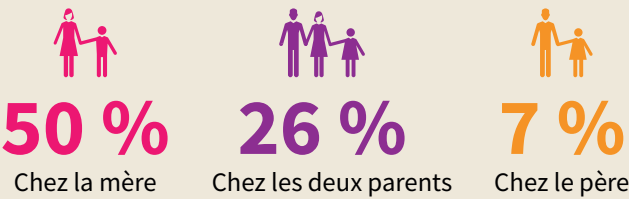
ZOOM SUR LES MESURES RENFORCÉES

Il s'agit de **mesures éducatives, administratives ou judiciaires**, pour une intervention renforcée au domicile de la famille. Cette mesure s'adresse à des **enfants et adolescents de 0 à 17 ans** révolus pour lesquels une mesure « classique » n'est pas suffisamment opérante, ou pour lesquels **une mesure de placement ou un accueil provisoire** n'est pas une réponse adaptée, ou pour **accompagner un retour** du mineur à domicile à l'issue d'un placement dans une situation complexe notamment.

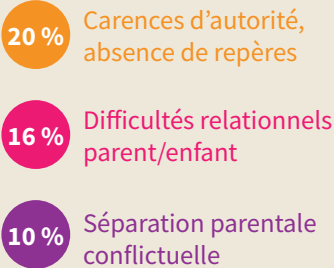
LES MOTIFS DE SUIVI



ENVIRONNEMENT FAMILIAL DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ENFANT



LES TROIS PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES FAMILIALES

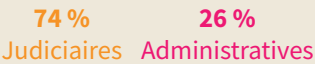


Tout comme pour les plus petits, la **précarité et la vulnérabilité** des parents amènent des **dysfonctionnements** et des **prises en danger de l'enfant** pouvant être accompagnés de manière plus soutenue dans le cadre d'une **mesure renforcée**. La moitié des mesures renforcées bénéficient d'un **accompagnement complémentaire**. Parmi les familles concernées, **21 %** sont soutenues par un **Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale**, qui intervient au plus près des familles, notamment dans des actions de « faire avec » sur des **temps cruciaux du quotidien**, et **21 %** bénéficient d'un **accompagnement médico-social et/ou sanitaire**.

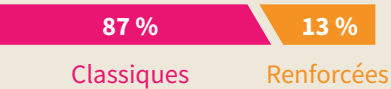
MESURES

4 173

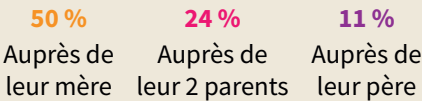
RÉPARTITION DES MESURES JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES



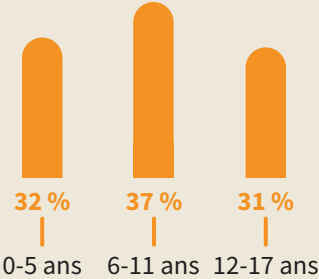
RÉPARTITION DES MESURES CLASSIQUES ET RENFORCÉES



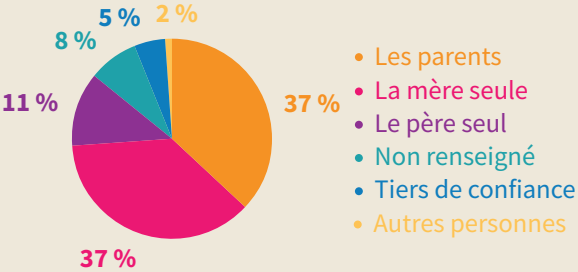
PRINCIPAUX ENVIRONNEMENTS FAMILIAUX



TRANCHE D'ÂGE DES ENFANTS

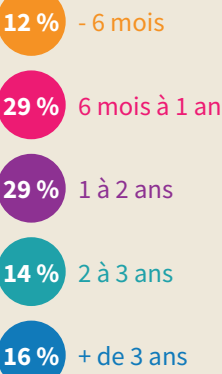


LES PERSONNES RESSOURCES POUR L'ENFANT

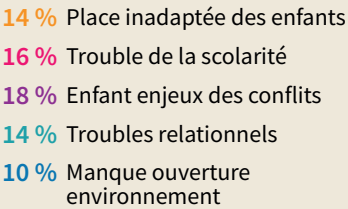


64 % des familles accompagnées bénéficiaient d'un autre accompagnement en simultané, dont **18 %** par les professionnels du **médico-social/sanitaire**.

DURÉE DES MESURES



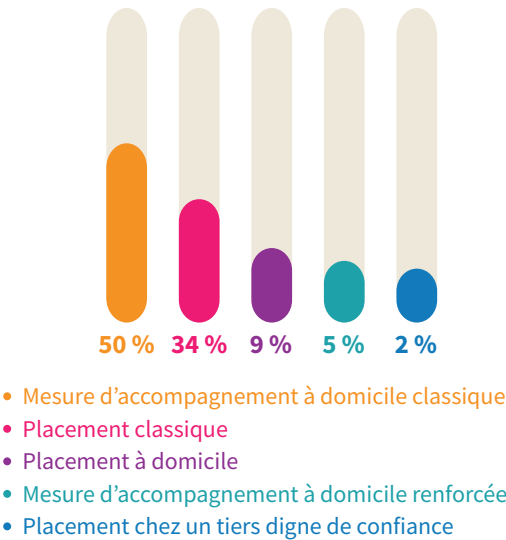
LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES DES ENFANTS



LES ORIENTATIONS EN FIN DE MESURE

Ces mesures se sont conclues dans **48 %** des cas par une **évolution du cadre d'intervention**.

Dans ce cas, voici les évolutions concernées :





Protection Judiciaire de la Jeunesse

MESURE JUDICIAIRE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE

La Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative est un outil **d'aide à la décision** du Juge des enfants permettant de **recueillir des éléments** sur la **personnalité** du mineur, sa **situation familiale** et **sociale** et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit. Cette mission relève de la compétence de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse**.



CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ

La Fondation Les Nids accueille au sein de ses deux **Centres Éducatifs Fermés** (CEF) des adolescents.es dans le cadre d'un **sursis avec mise à l'épreuve**, d'un contrôle judiciaire ou d'un placement extérieur. Ces jeunes encourent une peine de **cinq années de prison** et leur **placement en CEF** est une **alternative à l'incarcération** pour une durée de **six mois** renouvelable une fois.

L'objectif est de leur offrir un **cadre éducatif intensif** permettant d'élaborer avec eux un projet d'avenir et ainsi lutter efficacement contre les récidives. Le CEF s'efforce de construire pour les jeunes accueillis un mode de prise en charge qui répond au mieux à leurs besoins et à l'évolution de la justice des mineurs.



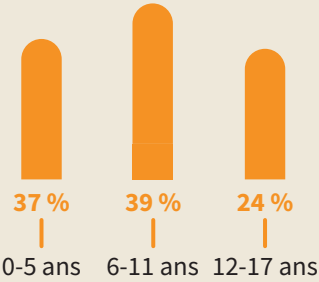
ENFANTS CONCERNÉS

412

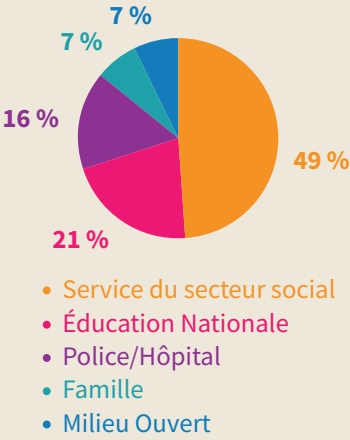
DÉCISIONS PRISES SUITE AUX MESURES SORTIES



TRANCHE D'ÂGE DES ENFANTS



ORIGINE DU SIGNALEMENT



DURÉE DE LA MESURE



57 %

Des mesures ne bénéficiaient d'aucune **mesure éducative** ou **suivi social** avant la MJIE.



JEUNES ACCUEILLIS

58

LA RÉPARTITION DES PLACES

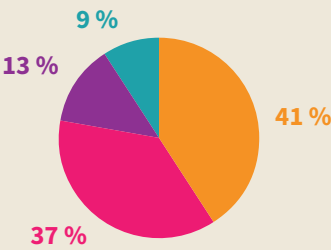


MOYENNE D'ÂGE CHEZ LES FILLES À L'ARRIVÉE

16 ans

Du fait de la spécificité d'accueil exclusif de jeunes filles, le CEF de Doudeville a accueilli des adolescentes venant de l'ensemble du **territoire métropolitain et d'outre-mer**.

ORIENTATION À LA SORTIE POUR LES JEUNES ACCOMPAGNÉS



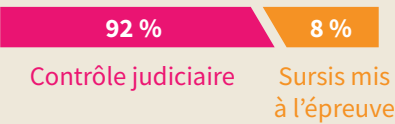
- Fugue/Non retour d'hébergement
- Domicile familial
- Structures PJJ/Famille d'accueil
- Incarcération



MOYENNE D'ÂGE CHEZ LES GARÇONS À L'ARRIVÉE

14 ans

CADRE JURIDIQUE



50 %

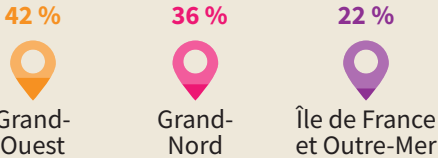
Des jeunes sortis en 2022 ont été accueillis au CEF **entre 6 mois et 1 an**, soit la durée de placement prévue par cette mesure (6 mois, renouvelable 1 fois)

ET

48 %

Ont été accueillis moins de 6 mois.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES GARÇONS



SUIVI PÉDOPSYCHIATRIQUE

13 %

Des adolescents suivis ont bénéficié d'un **suivi pédopsychiatrique**, en complément d'un **suivi psychologique** au CEF.



Enfance handicapée

DISPOSITIF INTÉGRÉ THÉRAPEUTIQUE, ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

La Fondation Les Nids accueille des enfants et des adolescents au sein de deux **Dispositifs Intégrés Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques** (DITEP), à la demande des familles et sur décision de la **Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées** (CDAPH) du département de résidence. Ces jeunes, âgés de **6 à 20 ans**, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des **difficultés psychologiques** et des **troubles du comportement** qui perturbent leur **scolarité** et leur accès aux **apprentissages**. Les deux DITEP de Mont-Saint-Aignan et de Serquigny relèvent de la compétence de **l'Agence Régionale de Santé**.



UN FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF

Les DITEP de la Fondation sont avant tout le résultat d'une **évolution progressive** au fil des années. En effet, la Fondation a veillé à **faire évoluer les pratiques et les accompagnements** proposés au sein des instituts, dont elle a repris la gestion il y a plusieurs années, afin de tenir compte des **besoins des enfants** et des **familles**, et des **enjeux législatifs**.

Le **fonctionnement en dispositif intégré** requiert la **diversification des modes d'accompagnement** à temps complet ou partiel. Pour chaque enfant ou jeune, en fonction de ses besoins et de son évolution, le fonctionnement en dispositif permet de mobiliser une ou plusieurs modalités.

La notion de **parcours** s'impose depuis la loi 2002-2 comme une notion essentielle dans l'accompagnement proposé par les établissements **médico-sociaux**. Les ITEP, en devenant progressivement des dispositifs intégrés sont les acteurs privilégiés de cette évolution des pratiques. Ils dépassent la logique des établissements et services dédiés pour offrir, seul ou en coopération, une **diversité d'interventions modulables**, dans et hors ses murs, adaptables à ce que le jeune et sa famille sont en capacité de « *supporter* ».

MODALITÉS D'ACCUEIL

46 %

Milieu ordinaire (enseignement classique en primaire, collège ou lycée).

41 %

Séquentiel adapté (temps partagé entre le DITEP et le milieu ordinaire).

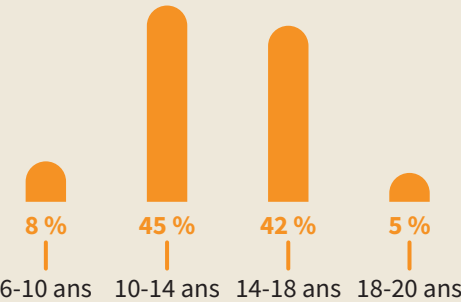
13 %

Temps plein au DITEP.

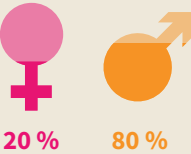
JEUNES ACCOMPAGNÉS

125

ÂGE DES JEUNES



LA RÉPARTITION ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS



INCLUSION SCOLAIRE

77 % des jeunes accompagnés ont eu accès à une **scolarité** ou à une **formation** en milieu ordinaire, à temps plein ou partagé sur l'ensemble des deux dispositifs.

TEMPS DE PRÉSENCE

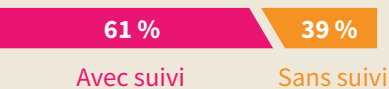


MESURES DE PROTECTION

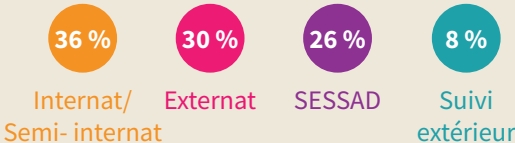
48 % de jeunes n'ont pas de lien avec la protection de l'enfance.

52 % de jeunes bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance.

SUIVI PSYCHIATRIQUE DES JEUNES



MODALITÉS PRINCIPALES D'ACCOMPAGNEMENT



Le DITEP L'Orée du Bois a fait le choix de mettre en place une **UEEM** (intégrée à l'Unité de Jour) : **Unité d'Enseignement Externalisée Mobile**. L'UEEM permet aux enfants d'être **scolarisés**, soit dans leur établissement de référence (carte scolaire), soit dans un autre établissement sciemment choisi sans avoir à porter « l'étiquette » DITEP.

Les professionnels du DITEP, psychologues, éducateurs et enseignants, se rendent disponibles et partagent leurs compétences pour permettre **l'inclusion**, favoriser la **réussite**, venir en **soutien** des équipes pédagogiques, réaliser des **évaluations** et proposer les **adaptations** nécessaires à la **réussite scolaire** des enfants et adolescents accompagnés.



Activités subventionnées

Les espaces de rencontre

Ces lieux situés à **Rouen, Dieppe et au Havre** permettent de **conserver ou de rétablir des liens** entre l'enfant et un membre de sa famille. Cet espace sert aussi de relai pour **assurer le passage** de l'enfant entre le père et la mère, lorsque la situation est trop conflictuelle. La **Caisse d'Allocations Familiales et la Cour d'Appel** sont les financeurs de cette action.

Fermeture au 31/03/2022 pour clôturer les dossiers et renvoi des dossiers 2021-2022 non ouverts par la Fondation dans les tribunaux judiciaires de référence.

L'Espace Parents

Situé à Rouen, ce service, accessible par tous, **apporte son soutien aux parents** qui souhaitent bénéficier gratuitement de **conseils de professionnels** à propos de leur rôle de parent ou face aux difficultés qu'ils rencontrent avec leur(s) enfant(s). Cette mission est financée par la **Caisse d'Allocations Familiales** et le **Département de la Seine-Maritime**.

106 Entretiens individuels et familiaux.

L'audition de l'enfant dans le champ du contentieux familial

A **Dieppe et au Havre**, des professionnels disposant de compétences spécifiques dans le champ du **contentieux familial**, auditionnent des mineurs désirant être entendus dans le cadre d'une **procédure judiciaire** les concernant. Le but est **d'écouter leur ressenti et leurs attentes**, sans pour autant leur conférer le statut de partie. Cela permet **d'aider le Juge à prendre une décision dans l'intérêt du mineur dans le cadre de la séparation de ses parents**. Cette mission est financée sur frais de justice.

214 Auditions réalisées.



La médiation familiale

Organisée à Rouen, cette action est menée par un médiateur familial diplômé d'Etat et permet à des personnes séparées ou confrontées à un conflit familial de **renouer le dialogue dans l'intérêt de l'enfant**. Les financements proviennent du Ministère de la Justice, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.

Fermeture au 31/03/2022 pour clôturer les dossiers et renvoi des dossiers 2021-2022 non ouverts par la Fondation dans les tribunaux judiciaires de référence.

15 Dossiers traités.

Enquête sociale pour le Juge aux affaires familiales

Cet outil visant à permettre la **prise de décision par le Juge aux affaires familiales**, préserve l'intérêt de l'enfant et favorise la continuité et l'effectivité du maintien du lien de l'enfant avec chacun des parents. Cette action est financée par frais de justice sur le territoire de Dieppe.

30 Enquêtes au bénéfice de **45** enfants.



L'audition des mineurs victimes

La Fondation Les Nids est partenaire depuis 2014 de l'association « *En parler* », pour permettre la **présence d'un psychologue qui accompagne l'enfant** et assiste l'Officier de Police Judiciaire dans l'audition des enfants victimes de violences ou maltraitances sexuelles. Des psychologues du territoire de Dieppe sont mobilisés pour assurer cet accompagnement durant l'audition. Une rencontre post audition est proposée à l'enfant et sa famille afin d'évaluer le besoin et de les orienter vers les ressources de droit commun. Cette action est financée sur frais de justice.

43 Auditions réalisées.

Les activités socio-judiciaires

Portée par la Fondation Les Nids en partenariat avec l'**Œuvre Normande des Mères**, cette **plateforme de coopération** mène différentes **actions socio-judiciaires** développées à la suite de la signature d'une convention avec le tribunal judiciaire de Dieppe. L'objectif de ces activités est **d'agir contre l'exclusion sociale et d'accompagner** des personnes sous main de justice, dans le cadre d'infractions pénales.

Plusieurs principes fondamentaux régissent ces actions : **l'individualisation de la réponse pénale** qui permet d'adapter la sanction à la situation de chaque justiciable et donc de mieux prendre en considération la question de l'insertion ou de la réinsertion ; **la conviction de la nécessité d'un accompagnement socio-éducatif** de chaque auteur à partir d'une dynamique ne réduisant pas la personne aux seuls faits commis et enfin la prise en considération des victimes.

122 Personnes suivies.

Insertion par le logement

La Fondation Les Nids s'inscrit également dans une démarche au service de la prévention des **risques d'aggravation des situations sociales, individuelles ou familiales**. Elle prend en charge chaque année **près de 300 personnes** par des programmes individuels ou collectifs d'insertion par le logement ou d'accompagnement social. Toutes menées sur le territoire de Dieppe, certaines actions sont construites en partenariat avec l'**Œuvre Normande des Mères**.

275 Ménages accompagnés.

Étape école

Menée en partenariat avec l'**Education Nationale et la Ville du Havre**, au sein du **service d'accueil de jour**, cette activité consiste à accueillir une cinquantaine de jeunes par an exclus temporairement de leur établissement scolaire afin qu'ils **prennent conscience** que leurs actes ont des répercussions sur leur vie future. Ce moment permet également de mettre en relief les **capacités** des jeunes et ainsi les **remobiliser** sur leur rapport à l'école.

44 Jeunes accueillis.



Des engagements pour la jeunesse

OÙ EN EST-ON DU PROJET FONDATION ?

PRENDRE SOIN

Veiller à la prise en charge de la santé physique et psychique de chaque enfant

UN SUIVI MÉDICAL EFFECTIF ET RÉGULIER SUR LE DISPOSITIF MONT-SAINT-AIGNAN/DUCLAIR

L'année 2022 a permis le repérage d'un médecin référent par établissement, garantissant un **accompagnement régulier** dans la coordination du **suiti médical de l'enfant** et un **soutien à la mise en place de partenariats** (cabinet infirmier/aide à la prise de médicaments). Aussi, des rencontres régulières avec **l'équipe pluridisciplinaire** sont à présent organisées et une **visite médicale** est prévue dans le mois de l'admission de chaque jeune. Les médecins référents permettent également de **garantir le suivi vaccinal des enfants** et de **soutenir les professionnels** dans la construction des dossiers MDPH et d'Orientation vers la plateforme de **Coordination et d'Orientation**

pour les **troubles Neuro Développementaux**. Au sein des structures, des référents soins éducatifs ont été identifiés pour **communiquer plus directement avec le médecin référent**, notamment à travers la fiche enfant malade. Enfin, la procédure médicale a été renouvelée, garantissant la mise en œuvre du suivi médical dans un esprit de coéducation, en impliquant les parents autant que possible. Cette procédure précise les **modalités d'accompagnement des rendez-vous médicaux, de la prise de médicaments et d'autres interventions de soins**. La sécurisation du stockage des médicaments a également été retravaillée.

PROMOUVOIR ET AGIR POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Favoriser la prise de parole et l'expression des droits

« MASCULIN/FÉMININ, LES RÉSULTATS DU FÉMINISME EN 2022 »

A l'été 2022, les jeunes de la Maison d'enfants de Saint-Saire ont participé à un projet d'éducation à l'image proposé par Normandie Images accompagné par la médiatrice Florence Guillaume. À cet occasion, les jeunes ont pu découvrir Alice Guy, première réalisatrice de l'histoire longtemps oubliée et notamment son film intitulé Les Résultats du féminisme, dans lequel hommes et femmes voient leurs positions sociales inversées. Très drôle, ce film questionne sur les rôles et les activités des uns et des autres. Pendant trois journées les jeunes ont imaginé et réalisé l'adaptation du film en 2022, en adaptant les scènes et en les transposant dans le quotidien de la maison d'enfants.

Lors d'une projection débat, les jeunes réalisateurs ont pu partager et exprimer la richesse de cette expérience pour eux.

Ce projet a été soutenu par la Direction Régionale aux Droits des femmes et à l'Égalité entre les hommes et les femmes, le Département de Seine-Maritime et le club Soroptimist International de Rouen.



Développer des outils garantissant la mémoire de parcours

« FRATRIES AU QUOTIDIEN, LE MAINTIEN DU LIEN »

L'**accueil des fratries et le maintien du lien** sont des engagements au **cœur du projet des Nids** depuis sa création et une réelle volonté de la Maison d'Enfants du Havre. C'est dans cet esprit que les professionnels ont imaginés à l'occasion des 90 ans de la Fondation, une exposition tournée sur les fratries. Dominique HERVE, photographe, a durant plusieurs jours, réalisé des portraits « *noir et blanc* » des fratries accueillies. Lors des séances, il était demandé aux enfants de qualifier, de nommer par un mot ce que représentait la fratrie.

Ces photos, exposées lors de l'anniversaire des Nids au Havre puis au sein de **l'Hôtel de Ville du Havre**, donnent à voir l'authenticité des expressions des enfants, la sincérité des mots qualifiant la fratrie... et enfin la fierté pour les enfants et leur famille d'être exposés au cœur de leur ville. Des regards, une parole singulière, sincère et riche sur la vie, l'enfance, la fratrie, la famille, les liens et l'avenir.



Garantir à chaque enfant des modalités de prise en charge favorisant la continuité éducative et la cohérence de parcours

Après les livrets d'ores et déjà en place pour les jeunes accueillis en hébergement, DITEP et Centre Éducatif Fermé, l'année 2022 a permis de **mettre en place les groupe de travail avec les professionnels** de l'accompagnement des familles à domicile afin de réfléchir à l'approche nécessaire pour la mission Intervention Éducative à Domicile.

L'objectif de ces livrets d'accueil est de **favoriser la compréhension de l'enfant concernant son accompagnement**. Qu'il soit lecteur ou non, l'enfant pourra **mieux appréhender** celui-ci grâce à de nombreuses illustrations mais également exprimer ses ressentis et émotions par des pages à colorier, des espaces à compléter et à personnaliser. Ce projet est soutenu par le **Groupe Nutriset** permettant de développer des formats adaptés à chacune de nos missions.

Le parrainage de proximité

Cette année a permis le développement de l'action « **parrainage de proximité** » auprès des enfants accompagnés aux Nids. En effet, en plus des cinq jeunes parrainés en 2021, sept enfants supplémentaires ont pu **rencontrer une famille de parrainage** et ainsi bénéficier de **liens privilégiés sur un temps suffisamment long**, pour permettre la mise en place d'une réelle **relation affective**.

Ces **douze jeunes parrainés en 2022** étaient accompagnés au sein de plusieurs structures des Nids, essentiellement des maisons d'enfants, basées à Montville, Mont-Saint-Aignan, Duclair, Le Havre et Yvetot, mais également par le service d'accompagnement à domicile de Rouen. Un administrateur et un salarié de la Fondation sont chargés de rencontrer les familles candidates, d'accompagner les parrains tout au long de leur engagement, de recueillir les besoins des structures d'accueil et d'organiser les premières rencontres entre les enfants et les parrains.



<https://www.lesnids.fr/le-parrainage/>

La Fondation Les Nids entend poursuivre le **développement de cette action en accord avec l'Aide Sociale à l'Enfance** afin d'en faire profiter le plus de jeunes possibles sur l'ensemble de ses territoires d'intervention.



Les Organisations satellites autour de la Fondation

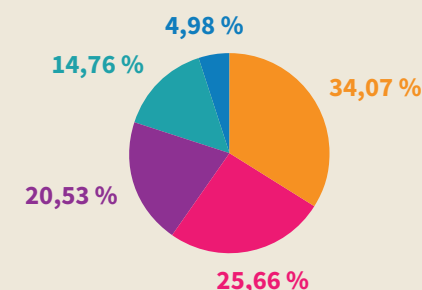
MÉCÈNIDS

La vocation première du **Fonds de dotation Mécènids** est d'appuyer la **mise en œuvre des actions des Nids** en structurant sa **communication et en valorisant son image et ses projets**. Mécènids promeut ainsi l'identité, la place et le rôle de la Fondation Les Nids.

Ce travail de sensibilisation sur les missions et métiers des Nids permet de **développer des projets éducatifs, culturels, sportifs, de coopération, sociaux**. Un réseau de partenaires, susceptibles de contribuer à notre mission de différentes manières : **ambassadeurs, bénévoles, parrains des jeunes ou d'actions, mécènes financiers ou de compétences au bénéfice des enfants et familles accompagnés par la Fondation Les Nids**.

Les actions de mécénat menées par le Fonds de dotation en lien avec les structures de la Fondation Les Nids, ont permis en 2022 de développer de nombreux partenariats, ainsi que le mécénat de compétences et de récolter 39 026 € pour le développement de projets au profit des jeunes accompagnés par la Fondation Les Nids.

RÉPARTITION DES PROJETS 2022 FINANCÉS PAR LES ACTIONS DE MÉCÉNAT



- Ouverture culturelle et sportive
- Développement de missions
- Valorisation des jeunes et des familles
- Actions pédagogiques
- Investissements

ASSOCIATION MADELEINE LECOEUR

Fondée en 2017, l'association est une conséquence directe de la **transformation de l'association Les Nids en Fondation** afin de **pérenniser et d'enrichir les soutiens des Nids**. Son ambition est de **développer une vie associative dynamique** faite de rencontres régulières, fédérant les bénévoles, les adhérents et les anciens jeunes accueillis. Concrètement, les membres de l'association se mobilisent pour faire connaître la Fondation Les Nids et ses missions, par exemple à l'occasion de Villages des associations organisés sur les principales villes du territoire d'implantation des Nids. Ils entendent ainsi **rechercher, animer et fédérer les bénévoles, les anciens jeunes accueillis et les partenaires des Nids**. En 2022, l'association a organisé à nouveau une journée à destination des « anciens des Nids », personnes ayant été accueillies par Les Nids durant leur jeunesse.

- **83 bénévoles** (particuliers, parrains et administrateurs).
- **Près de 3 000 heures de bénévolat**.
- Ancienneté moyenne de **8 ans**.
- Valorisation des **contributions volontaires : 114 200.** ³

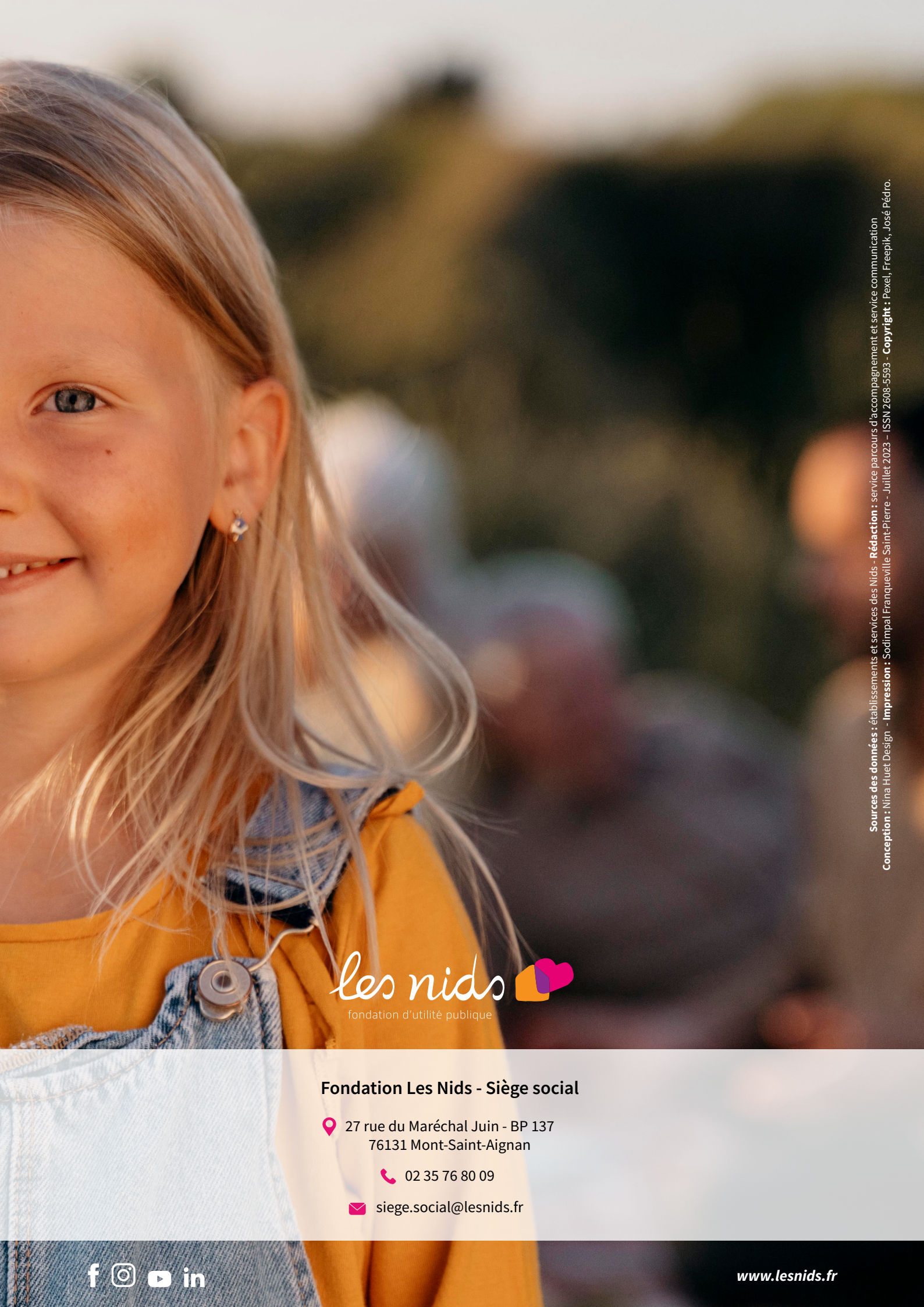
PATRIMO'NIDS

Le **Fonds de dotation Patrimo'nids** a été créé en 2015 afin d'assurer la gestion d'un patrimoine **au service des missions de la Fondation Les Nids**, cela pour garantir l'accueil et l'hébergement d'enfants et de familles en difficulté.

Il est **géré par un Conseil d'Administration** qui se réunit plusieurs fois par an dans le but de **faire le point sur l'actualité** du Fonds de dotation et plus particulièrement le point financier. Ces réunions permettent également de **réaliser un point d'étape** des locaux acquis par Patrimo'nids et exploités par la Fondation.

Ensemble, donnons du sens à l'avenir.





Sources des données : établissements et services des Nids - Rédaction : service parcours d'accompagnement et service communication
Conception : Nina Huet Design - Impression : Sodimpal Franqueville Saint-Pierre - Juillet 2023 - ISSN 2608-5593 - Copyright : Pexel, Freepik, José Pédro.



Fondation Les Nids - Siège social

📍 27 rue du Maréchal Juin - BP 137
76131 Mont-Saint-Aignan

☎ 02 35 76 80 09

✉ siege.social@lesnids.fr



www.lesnids.fr